

ACTIVITE AVIRON ANNEE SPORTIVE 2024-2025

TYPE DE BATEAUX UTILISES:

- 2 Yoles quatre barré en couple
- 3 Yoles double de mer
- 1 Yole solo compétition de mer

PRATIQUANTS:

- Age minimum: 13 ans - Taille minimum: 1.45m

EQUIPEMENT:

Prévoir des vêtements près du corps (body, tee-shirt, caleçon) vieilles baskets, casquette, lunettes de soleil, affaires pour se changer ensuite, ne pas oublier une bouteille d'eau.

VALIDITE DE L'INSCRIPTION A L'ANNEE:

Du 1er septembre 2024 au 31 août 2025.

Cotisation à l'association YCCarnac : membre – 23 ans : 16 € et membre + 23 ans : 47 €

PLANNING DES ACTIVITES: pour les avironneurs confirmés <u>Brevet niveau 2</u> et autonome

- > De novembre à mars :
 - Sortie en week-end : samedi et/ou lundi de 9h30 à 12h
 - Préparation physique en salle libre
- D'avril à octobre :
 - o Sortie en semaine : mardi et /ou jeudi de 18h30 à 20h
 - O Sortie en week-end : samedi et /ou dimanche et/ou lundi de 9h à 12h
 - o Préparation physique en salle libre

D'autres sorties peuvent être organisées selon le groupe.

La préparation et le rangement du matériel font partie de la sortie et donc l'heure de fin est approximative.

<u>INITIATION / DECOUVERTE :</u>

De mars à octobre : sur demande au secrétariat

STAGES SORTIES WEEK-END:

Possibilité d'accueillir jusqu'à 16 rameurs sur des activités encadrées ou en autonomie. Nous contacter pour plus de détails

DOCUMENTS A FOURNIR:

- Votre fiche d'inscription complétée et signée avec autorisation parentale pour les mineurs
- Votre certificat médical de non contre indication à la pratique de l'aviron, nécessaire pour la délivrance des licences-aviron.

Le certificat médical est obligatoire lors de la prise de la première licence ou de la reprise d'une licence après une ou plusieurs saisons sans licences. Les deux saisons suivantes, s'il n'y a pas d'interruption de prise de licence, le certificat médical n'est pas demandé. Le licencié répond à un auto-questionnaire CERFA n°15699*01

- Si toutes les réponses sont négatives il signe une attestation qu'il remet au club
- Si une réponse est positive, il doit présenter un nouveau certificat médical
- Votre attestation de natation de 50 mètres avec plongeon ou pour les adultes une attestation sur l'honneur
- L'annexe au règlement complétée, datée et signée
- Le bordereau I.A.Sport, complétée, daté et signé
- Le paiement de votre inscription
- Pour les adhérents d'un autre club : présentation de la licence et du niveau acquis.



TARIFS 2024/2025

ACTIVITES A L'ANNEE ou AU TRIMESTRE

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

ACTIVITE	LICENCE F.F.A	COÛT	COTISATION YCC	TOTAL	
A l'année – 23 ans	53 €	203€	16€	272 €	
A l'année + 23 ans	56 €	203€	47 €	306 €	
Au trimestre	21,20€	75€	16 €	112,20 €	

ACTIVITE SAISON ETE

Pour les titulaires du <u>brevet niveau 2</u> et d'une <u>licence dans un autre club</u> Sorties sur les créneaux horaires de la section avec présentation des documents en cours

ACTIVITE	LICENCE F.F.A	COÛT	COTISATION YCC	TOTAL		
Sellette pour 1 sortie	Présentation de la licence en cours et du niveau acquis	17€	-	17 €		
Pour 1 mois	Présentation de la licence en cours et du niveau acquis	79€	16€	95 €		
Pour 3 mois	Présentation de la licence en cours et du niveau acquis	112€	16€	128 €		

ACTIVITE SAISON ETE

Pour les titulaires du niveau pelle d'argent <u>sans licence</u> en cours dans un autre club Sorties sur les créneaux horaires de la section

ACTIVITE	LICENCE F.F.A	COÛT	COTISATION YCC	TOTAL
Sellette pour 1 sortie	7,40 €	17 €	-	24,40 €
Pour 1 mois	14,20 €	79 €	16 €	109,20 €
Pour 3 mois	21,20 €	112€	16 €	149,20 €